

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Piopolis, tenue au lieu ordinaire des séances, le 24 octobre 2016 à 19 h; assemblée convoquée par Monsieur le Maire suppléant Alfonsus Herscheid, pour prendre en considération les sujets suivants :

- 1.0 Appel d'offres sur invitation : marquise camping
- 2.0 Aménagement de la plage
- 3.0 Période de questions
- 4.0 Levée de la séance

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Marie-Claire Thivierge et Marie Poissant-Manning et Messieurs les conseillers : Nil Longpré et Jean-Marc de Raeve.

Messieurs le Maire, Marc Beaulé, et le conseiller, Luc Beaulé, sont absents.

Le Maire suppléant, Monsieur Alfonsus Herscheid, agit à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

Tous ont été convoqués selon la Loi.

2016-10-193 1.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc de Raeve,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que présenté sur l'avis de convocation :

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur le Maire suppléant Alfonsus Herscheid, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, le **lundi 24 octobre 2016 à 19 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

- 1.0 Appel d'offres sur invitation : marquise camping
- 2.0 Aménagement de la plage
- 3.0 Période de questions
- 4.0 Levée de la séance

DONNÉ à Piopolis ce 20^e jour du mois d'octobre 2016.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2016-10-194 2.0 Appel d'offres sur invitation : marquise camping

Soumissions reçues:

Entrepreneurs :	Soumission 1 : réparation du pavillon	Soumission 2 : démolition et reconstruction du pavillon
Construction Jo. Carrier inc.	76 502.97 \$	81 439.48 \$

Construction générale Blais inc.	52 675 \$* 59 089 \$	59 109 \$* 65 523 \$
Constructions Sébastien Poulin	85 400 \$	82 514.25 \$

* Cette soumission ne comporte pas l'armature dans le plancher de béton, mais un treillis. (+ 2 800 \$)

* Cette soumission comprend de la tôle de type « Rigole » de Ideal Roofing (équivalent de «Supervic de Vicwest»). (+ 1 600\$)

* Cette soumission inclus des équerres en 6''x 6'' même manière qu'existant et non plaques galvanisées comme plan. (+ 2 014 \$)

Ces prix n'incluent pas les taxes.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

Appuyé par le conseiller Nil Longpré

Et résolu,

QUE le Conseil municipal de Piopolis accepte la soumission de Construction générale Blais inc. pour les travaux de reconstruction de la marquise ainsi que la construction d'un bâtiment sanitaire avec accès pour handicapé situé au camping municipal, 109 chemin de la plage, appartenant à la Municipalité, au coût de 65 523 \$ plus taxes, le tout tel que décrit dans la soumission 2 datée du 20 octobre 2016 ;

QUE les travaux puissent débuter dès la confirmation de l'acceptation de la modification de la programmation de la TECQ 2014-2018 puisque la Municipalité souhaite financer ces dits travaux avec ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 Aménagement de la plage

Monsieur le maire suppléant informe les membres du Conseil que deux soumissions ont été reçues pour le réaménagement de la plage suite au dommage de la fonte des glaces au printemps 2016. Les soumissions vont être analysées lors de la préparation du budget 2017.

4.0 Période de questions

Les citoyens présents posent plusieurs questions sur les travaux à effectuer sur la marquise.

2016-10-195

5.0 Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Marie Poissant-Manning

QUE la séance extraordinaire est levée; il est 19 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Karine Bonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Alfonus Herscheid
Maire suppléant